

Mécanisme d'accès à l'hébergement

Direction des programmes Déficiences

Avril 2025

Caractéristiques de la clientèle et critères d'admissibilité

Usagers adultes et mineurs ayant un trouble du spectre de l'autisme (TSA) et/ou une déficience intellectuelle, des troubles graves du comportement (TGC) et d'autres comorbidités associées.

Pour être admissible à une RAC intensive, l'utilisateur doit répondre aux critères suivants :

1. **Consentement ou ordonnance à l'hébergement.**
2. **TGC non stabilisé** (descripteur clinico administratif TGC).
3. **Possède un plan d'intervention actif ciblant un objectif lié aux TGC.**
4. Avoir bénéficié d'interventions spécialisées et systématiques **sans résultats ne permettant pas un maintien dans le milieu d'origine.**
5. **Intensité élevée** des besoins nécessitant des interventions interdisciplinaires.
6. **Aménagements architecturaux spécialisés** nécessaires pour la sécurité.
7. **Application de mesures de contrôle**, lorsque justifiée, pour protéger l'utilisateur et les autres.

Mandat

Une résidence à assistance continue (RAC) est un milieu de réadaptation spécialisé pour les usagers présentant un TGC, sous la responsabilité du **CISSS de la Montérégie-Ouest (CISSMO)**, dans la **Direction des programmes Déficiences (DPD)**.

Documents à compléter

- PAM TC-TGC
- Descripteur clinico administratif
- Plan de transition
- Sommaire des renseignements
- Analyse des comportements basés sur la grille de cotation des comportements et/ou suivi intensif des interventions
- Consentement de l'utilisateur ou son représentant à la démarche de recherche d'un milieu d'hébergement qui correspond à son besoin
- Autres documents jugés pertinents

Descriptif du milieu / mission

Les besoins d'adaptation et de réadaptation des usagers, associés des TGC, compromettent leur intégration en milieu de vie à soutien moindre de type RI-RTF (perte de service et bris de fonctionnement dans une structure moindre).

Cela nécessite :

- Des interventions spécialisées et soutenues en interdisciplinarité.
- Un suivi structuré basé sur l'**Analyse Intervention Multimodale (AIMM)**.
- Un milieu de réadaptation sécurisé avec de l'équipement adapté pour prévenir la destruction et la gestion des comportements hétéro-agressifs. Présence, entre autres, de salle d'apaisement et/ou d'isolement, système de portes barrées, mobilier fixé au sol.

Sans ces interventions intensives, les risques demeurent présents et les impacts actuels pourraient s'aggraver, compromettant la santé et la sécurité des usagers et de leur entourage.

Nos RAC intensives : HECTOR, DROUIN, PACIFIC, NIELSEN, DÉPELTEAU, DUPRÉ.

Caractéristiques et objectifs des RAC intensives	<ol style="list-style-type: none"> 1. Encadrement intensif 24h/24 pour gérer les risques, stabiliser les comportements et assurer la sécurité. 2. Épisodes de réadaptation intensifs dans un cadre interdisciplinaire : <ol style="list-style-type: none"> a) Diminution des risques et protection de l'usager (en augmentant la qualité de vie de l'usager de manière à diminuer les manifestations comportementales en TGC). b) Traitement des causes sous-jacentes des TGC. 3. Plans d'intervention personnalisés, élaborés avec l'AIMM, visant : <ol style="list-style-type: none"> a) La stabilisation. b) L'analyse et le traitement des comportements problématiques. c) La réadaptation comportementale intensive. 4. Préparation à une ressource d'hébergement à soutien moindre.
Problématiques traitées	<ul style="list-style-type: none"> • Comportements avec une fréquence et une intensité problématiques, nécessitant une réadaptation intensive. • Comportements hétéro-agressifs : compromettent la sécurité d'autrui et pouvant nécessiter le recours aux services d'urgence. • Comportements destructeurs envers l'environnement. • Comportements d'automutilation : compromettant l'intégrité physique de l'usager. • Comportements sociaux offensants et/ou perturbateurs. • Comportements de non-coopération et de provocation. • Comportements sexualisés aberrants (inadéquats ou offensants).
Équipe interdisciplinaire	<p>Les RAC intensives comptent sur des professionnels spécialisés selon les besoins spécifiques des usagers :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Assistants en réadaptation et/ou préposés aux bénéficiaires • Éducateurs spécialisés • Éducateurs spécialisés ayant la fonction de PREC • Psychoéducateurs • Ergothérapeutes • Infirmiers • Orthophonistes • Sexologues • Criminologues • Travailleurs sociaux • Psychiatres • Chef de programme • Autres professionnels
Critères de fin de service	<p>L'ensemble des critères suivants sont atteints :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Descripteur clinico administratif TC ou TGC stabilisé mis à jour. • Aménagements préventifs et structuraux sont transférables dans un autre milieu. • PAM-TGC est complété et mis à jour. • Plan de transition est complété et mis à jour. • Plan d'intervention : les objectifs en lien avec les TGC sont atteints. • Un milieu de vie est disponible pour accueillir l'usager, à la suite de la mise sur la tuile Octopus.

Comité mouvement RAC	Documents obligatoires à mettre dans la tuile pour la tenue du comité mouvement RAC à la fin de l'épisode de service (sortie de RAC intensive) : <ul style="list-style-type: none">• PAM TC-TGC à jour (hypothèses infirmées ou confirmées)• Descripteur clinico administratif à jour• Plan de transition• Sommaire des renseignements (pour les usagers ciblés RI-RTF seulement)• Grille de cotation des comportements et/ou suivi intensif des interventions• Consentement de l'utilisateur ou son représentant à la démarche de recherche d'un milieu d'hébergement qui correspond à son besoin• Autres documents jugés pertinents
-------------------------------------	--

En somme, les RAC intensives offrent un cadre structuré et sécuritaire, visant la réadaptation comportementale et la stabilisation, tout en assurant la dignité, la sécurité et le bien-être des usagers.